

M. Clark: Lisez l'article au complet, allez. Ayez au moins le courage de lire tout l'article.

M. Nielsen: Soyez honnête, lisez.

* * *

● (1420)

LE LOGEMENT

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, depuis déjà quelque temps, nous affirmons que ni les libéraux ni les conservateurs n'ont de solution de rechange à proposer aux politiques les uns des autres.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Ma question, qui s'adresse au premier ministre, a trait à la pénurie de logements au Canada et au manque d'emplois. Depuis trois ans, nous construisons beaucoup moins de maisons qu'il n'en faut au Canada. Aujourd'hui, nous apprenons de l'industrie de la construction que, en 1982, encore une fois, on construira 100,000 maisons de moins qu'il n'en faudrait. Nous apprenons en outre par la même occasion, que 31,000 travailleurs de l'industrie forestière et 143,000 de la construction sont sans travail.

Compte tenu de la nécessité fondamentale pour les Canadiens d'avoir un abri et un emploi, le premier ministre nous assurera-t-il que les mesures promises par le gouvernement pour bientôt, comprendront un programme important de construction de logements dont la réalisation débutera dès cet été?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, tout ce que je puis dire au député, c'est que je réfléchirai sérieusement à sa proposition.

ON DEMANDE LA RÉAFFECTATION DES FONDS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je sais gré au premier ministre de sa réponse, mais je voudrais qu'il me donne un peu plus de précisions.

Dans son budget, le gouvernement a affecté des milliards de dollars aux mégaprojets du secteur extractif. Comme nous le savons, la plupart de ces projets ont été abandonnés. Il y avait notamment le projet Alsands auquel le gouvernement avait affecté cette année la somme de un milliard de dollars. Ce projet n'aurait créé que 5,000 emplois dans la construction. Il y a un moyen d'affecter cet argent à la construction de logements, sans augmenter le moindrement le déficit prévu par le gouvernement. Ainsi, on pourrait favoriser la construction de 50,000 logements supplémentaires tout en créant plus de

Présence à la tribune

60,000 emplois. Le premier ministre peut-il nous assurer que le gouvernement réaffectera tout simplement cet argent qu'il comptait déjà dépenser pour créer les emplois et construire les logements dont les Canadiens ont besoin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, la suggestion du député mérite d'être étudiée s'il y a des crédits disponibles à cette fin mais je lui rappelle que d'après l'entente conclue entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le gouvernement de l'Alberta, pour le projet Alsands il s'agissait d'une garantie d'emprunts, d'une garantie contre certaines obligations fiscales. Par conséquent, le député me demande de prélever la moitié de la somme d'argent prévue alors qu'il n'était pas du tout question d'argent.

M. Broadbent: Mes renseignements sur le financement de ce projet pour cette année diffèrent de l'interprétation du premier ministre, mais laissons cette question de côté pour l'instant pour en revenir à la question générale du logement et du programme d'immobilisation du gouvernement.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR POUR RELANCER LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, étant donné que les milliers de travailleurs de la construction dont je viens de parler et les travailleurs de l'industrie du bois d'œuvre en chômage à l'heure actuelle, perçoivent des prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social, ce qui draine le Trésor fédéral, au lieu de payer des impôts s'ils étaient employés, et compte tenu de la crise du logement qui sévit à l'heure actuelle, n'est-il pas des plus logiques, sur le plan économique et social, de relancer l'activité économique dans ce secteur, sans contribuer à attiser l'inflation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je le répète, si j'ai bien compris, le député nous recommande des mesures que le gouvernement devrait envisager d'inclure dans son exposé économique. Je prends donc note de ses instances et je les examinerai.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Mme le Président: Je voudrais signaler à la Chambre la présence à la tribune d'une délégation de parlementaires allemands dirigée par le ministre d'État aux Affaires intergouvernementales de Bavière, M. Peter Schmidhuber.